

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SNL - PARIS 2023

www.solidarites-nouvelles-logement.org

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	<u>P3</u>
CRÉER ET ENTRETENIR NOS LOGEMENTS	<u>P4</u>
ACCOMPAGNER LES MÉNAGES	<u>P7</u>
TÉMOIGNER ET INTERPELLER	<u>P13</u>
CRÉER DES LIENS	<u>P14</u>
LE MOUVEMENT SNL	<u>P18</u>
RAPPORT FINANCIER	<u>P19</u>
RAPPORT D'ORIENTATION	P23

RAPPORT MORAL

L'année 2023 a été encore marquée par une politique agressive, délétère et stigmatisant les plus démuni.es. Dans ce contexte, en lien avec le réseau SNL, nous avons continué à témoigner, à alerter, à participer à plusieurs manifestations et témoignages, en particulier contre la loi Kasbarian-Bergé (« visant à protéger les logements des occupations illicites ») et la loi Immigration.

Le plus démuni.es ont besoin de soutien et d'être appuyé.es dans leur accès à leurs droits. SNL a démontré que c'est en les écoutant et en les accompagnant que les professionnel.les et les bénévoles peuvent les aider. Ainsi, celles et ceux qui en ont le plus besoin surmonteront avec succès les nombreuses difficultés rencontrées. Nombre de personnes relogées ou prêtes au relogement en sont les témoins.

La création de logements s'est poursuivie grâce au soutien de la Ville de Paris et à la générosité de propriétaires solidaires. L'inauguration de la pension de famille Amsterdam, où habitent 22 locataires, a eu lieu en avril : nous remercions les élu.es, les représentants des administrations et des associations de leur présence. Avec la responsable de la pension de famille, le groupe de bénévoles a su créer une dynamique d'animation qui a permis à chaque pensionnaire de prendre petit à petit sa place au sien du groupe.

L'année 2023 aura été marquée par un renouveau de l'équipe salariée, et une réorganisation des pôles d'activité : nouvelle dynamique du pôle vie associative, ouverture d'un nouveau pôle Patrimoine regroupant la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI) et la gestion immobilière. L'accompagnement social a été de nouveau perturbé par le manque de personnel, ce qui a eu pour conséquence une

surcharge de travail sur ce pôle, nous sommes mobilisé.es pour renforcer l'équipe.

Nous remercions vivement Maude Feral, déléguée générale pendant 7 ans, qui est partie de SNL fin mars 2024, pour son engagement, et pour la vision de la lutte contre le mal-logement qu'elle a apportée à SNL: elle a su fédérer une équipe autour de notre projet, ouvrir le conseil d'administration, créer des instances démocratiques de décision, et témoigner de notre action. Nous sommes heureux d'accueillir Juliette Poirson qui lui succède.

En termes de vie associative, en articulation avec le conseil d'administration, différentes commission permettent de proposer, de questionner et d'orienter les décisions du conseil d'administration.

Entre l'inflation, et l'impact négatif des politiques publiques, l'année 2024 s'annonce difficile pour nos locataires: la loi « Plein emploi » de décembre 2023 et la loi Immigration de janvier 2024 vont mettre à l'épreuve notre accompagnement en fixant de nouvelles conditionnalités pour l'accès aux droits sociaux (en particulier pour l'accès aux prestations sociales et aux titres de séjour), et la loi Logement en discussion en 2024 fait peser des risques sur le logement social pour les plus précaires.

Le soutien et la reconnaissance de nos partenaires nous encouragent à poursuivre notre action malgré les difficultés financières et la crise des métiers de l'humain auxquelles nous devons faire face.

Nous poursuivons nos objectifs - accompagner nos locataires pendant tout le temps dont ils ont besoin et créer des logements passerelles dans le diffus - et nous maintenons pour cela une mobilisation et un engagement sans faille.

Fabrice Antore, Président de SNL-Paris

LA CRISE DU LOGEMENT À PARIS

« A Paris, depuis la moitié du XX^{ème} siècle, le nombre de logements ne cesse d'augmenter. Pourtant le nombre de logements occupés à l'année (les résidences principales), lui, ne fait que diminuer. Les conséquences de ce phénomène sont majeures : diminution du nombre de logements disponibles pour les habitants, tensions sur les prix de l'immobilier et le niveau des loyers, et, in fine, baisse de la population, en particulier dans certains quartiers. » (APUR, étude 2023)

Des logements non accessibles...

 \rightarrow

65 000 meublés touristiques à Paris (2020)



262 000 logements inoccupés (2023)



Prix moyen au m²: 9403€ (avril 2024)

... Et des besoins criants en logement social



265 000 logements sociaux soit 23.4% des résidences principales



258 000 demandeurs d'un logement et seulement :

- 10 935 logements attribués en 2023
- 31.7% au profit des ménages reconnus prioritaires

CRÉER ET ENTENIR NOS LOGEMENTS

NOTRE PARC DE LOGEMENTS

Développement de notre parc

Après une progression importante en 2022, la dynamique de notre parc a subi en 2023 une légère baisse. Au total, 5 logements seulement ont été mis en service: 3 en acquisition, 1 en bail à réhabilitation, 1 en Louez Solidaire (dans les 9ème, 11ème, 13ème et 14ème arrondissements). Plusieurs logements qui auraient dû être livrés fin 2023 ne le seront qu'en 2024.

L'année a été marquée par la restitution de 3 logements dans le dispositif Louez Solidaire et nous avons fusionné, dans le cadre de réhabilitations énergétiques, 4 petits logements en deux logements familiaux de 3 pièces sur le site groupé de la rue de Meaux. Enfin, SNL-Paris a pris la décision de vendre un logement situé à cette même adresse dans le 19ème.

De nombreux projets sont à différents stades de développement pour un potentiel total de 29 logements d'insertion dans les années à venir, et une nouvelle pension de famille comptant 20 logements pérennes. Nos liens avec la Ville de Paris contribuent au développement de ce parc : nous avons signé avec elle l'acquisition d'une maison de ville dans le 13ème arrondissement, rue du Docteur Laurent, et sommes en train de finaliser un projet de bail emphytéotique pour un petit immeuble dans Paris-Centre. L'acquisition de la rue du Docteur Laurent, destinée à 5 logements, a aussi été rendue possible grâce aux fonds des collectifs d'accueil pour les réfugiés, qui viennent financer cet achat.

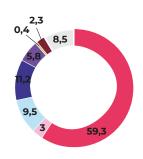
Caractéristiques de nos logements

En 2023, 258 logements étaient en service, dont 153 appartenant à SNL (soit 59,3% des logements), et 105 qui nous sont confiés selon différents modalités (bail à réhabilitation, mise à disposition, bail via le dispositif Louez Solidaire, ...).

37,39m² de surface en moyenne(hors Louez solidaire)



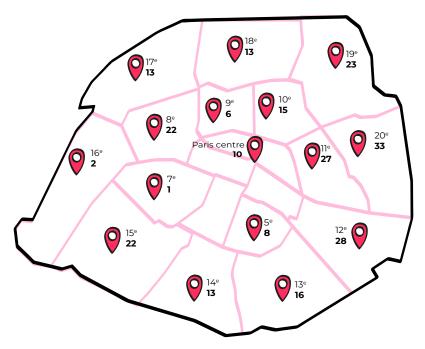
Rue du Docteur Laurent



59,3 % Propriété
3 % baux emphytéotiques
9,5% baux à réhabilitation
11,2% Louez Solidaire
5,8% mises à disposition
0% Donations temporaires d'usufruit
0,4 % locations pour réfugiés
2,3 % Usufruit locatif social
0% Habitat participatif
8,5% Pensions de famille

Types de logements en service au 31/12/2023

* Droits réels immobiliers détenus par la foncière SNL



Localisation des logements en service

LA RÉHABILITATION ET L'ENTRETIEN DU PARC EXISTANT

mise à jour du plan de patrimoine et politique de réhabilitation énergétique

En 2023, avec le soutien de sa foncière Prologues, SNL-Paris a travaillé à la mise à jour de son plan de patrimoine. Objectif : identifier les besoins tant pour la réhabilitation -notamment pour les logements en étiquette énergétique G à E, que pour le renouvellement d'équipements sur notre parc de logements; et planifier les interventions sur plusieurs années.

De plus, dans le contexte de la loi Climat et Résilience (d'août 2021), SNL-Paris poursuit sa politique de

réhabilitation énergétique, toujours selon deux critères : le besoin au regard du diagnostic de performance énergétique, et l'intérêt de procéder à une telle réhabilitation en termes d'économie de charges pour le locataire. Ainsi, fin 2023, 5 logements étaient vacants en raison d'un projet de réhabilitation énergétique : ils devraient être remis en service en 2024 et 2025.



Réhabilitation 147 rue de Clichy

Un accompagnement technique à l'entretien du logement

La plupart des locataires ont une faible expérience de l'habitat dans un logement personnel : Ils ne sont donc souvent pas en mesure de faire un diagnostic, ni d'effectuer de petites réparations, et il leur est rarement possible, compte tenu de leur budget, de faire intervenir des entreprises.

Dans la plupart des groupes locaux de solidarité (GLS) un bénévole référent entretien peut aider les locataires dans le cas de petits aménagements, ou de petites réparations. Le salarié chargé de maintenace intervient lorsque les réparations ne peuvent être réalisées par le référent entretien.

L'objectif, sur la question de l'entretien, est aussi d'accompagner les locataires dans leur démarche vers l'autonomie. Il revient ainsi au chargé de maintenance de prendre le temps de sensibiliser les locataires aux bons gestes pour l'entretien de leur logement lors de ses interventions.

Et dans le même but, SNL-Paris a mené à bien en 2023 un projet ancien, en inaugurant, salle Basfroi, dans le 11éme arrondissement, après des travaux conséquents, un «appartement pédagogique». Composé d'une salle de bain (WC, douche, lavabo), d'une cuisine équipée et d'un espace luminaire et électricité, il est destiné à accueillir des locataires,

Interventions dans les logements

+ de 200 par les bénévoles référents entretien 190 par le chargé de maintenance 116 par des entreprises partenaires

Budget entretien : (140 000€

et des bénévoles. Un premier atelier a été organisé en novembre 2023, sur la gestion de l'eau dans un logement. Les thématiques de formation prévues vont de l'entretien, de l'ameublement et de la décoration du logement, jusqu'aux problématiques de sécurité dans le logement.

En complément, 9 livrets thématiques concernant l'entretien du logement (sur l'eau, la sécurité, la circulation de l'air, etc.) ont été réalisés en 2023: ils sont diffusés par email et courrier, en accompagnement des quittances de loyers envoyées aux locataires chaque mois.



ACCOMPAGNER LES MÉNAGES



L'ACCOMPAGNEMENT AUTOUR DU LOGEMENT DE CHAQUE MÉNAGE

SNL-Paris accompagne les ménages dans leur logement, et vers l'accès à un logement pérenne, à travers un double accompagnement : celui de l'équipe salariée, en particulier du pôle social - soutien administratif et dans l'accès aux droits, développement des compétences et travail sur le relogement ; et celui des bénévoles - accompagnement lors de l'emménagement et dans les démarches, découverte des ressources du quartier, aide au relogement, etc. L'objectif étant d'articuler au mieux l'intervention salariée et bénévole.

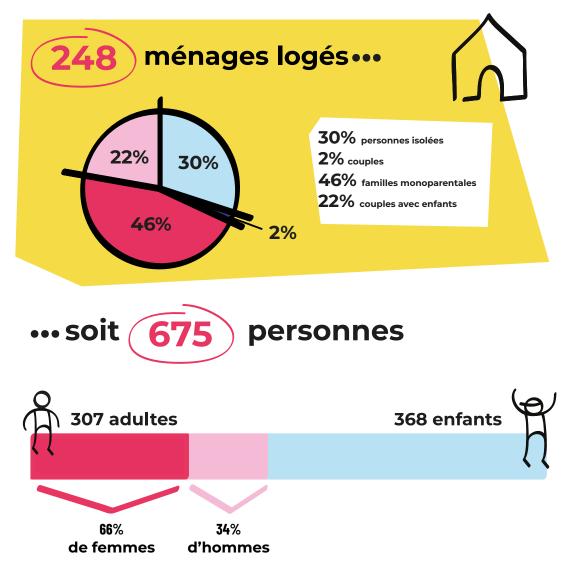
En 2023, l'équipe du pôle social est composée de 7 personnes, accompagnant chacune en moyenne 28 ménages. Il s'agit de garder une file active limitée

de ménages accompagnés par des professionnel. les, afin de permettre un suivi attentif du parcours des personnes.

LOGER EN DURABLE

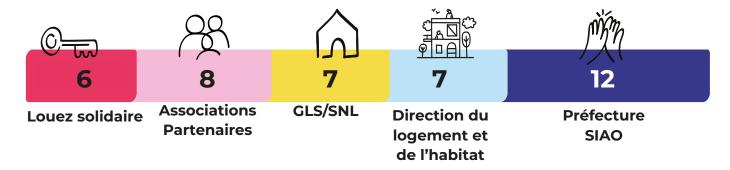
En 2023, 11 ménages habitent dans un logement durable de SNL-Paris et ne sont plus accompagnés. A travers un petit parc de logements durables, il s'agit de loger des locataires qui, pour des raisons spécifiques, ne peuvent accéder à un logement dans le parc social classique.

Profil des locataires



L'attribution des logements

En 2023, 40 nouveaux ménages sont entrés à SNL-Paris, qui nous ont été orientés par les désignataires de la façon suivante :



Parcours de vie avant l'entrée à SNL

Selon les données de 2020 de la préfecture de Paris, le coût moyen d'une nuitée hôtelière par personne est de 21€, soit 7665€ par an et par personne. Le SIAO 75 fait état d'une offre de 16.600 places en hôtel fin 2022. Et le niveau de financement moyen d'une nuitée en hébergement d'urgence serait de 27€ par jour et par place, soit 9855 € annuel selon la FAS (2021). Ces montants très élevés ne peuvent qu'interpeller – et sur le nombre de personnes concernées, et sur le coût de ces dispositifs, qui s'inscrivent uniquement dans une gestion de l'urgence.

En regard, le coût de l'accompagnement au logement pour le département de Paris est seulement de 2160 € annuel pour un ménage accompagné par SNL.

71% des ménages SNL accèdent à leur ler logement autonome et décent en France.

47% ont connu un parcours de rue dans leur parcours antérieur.

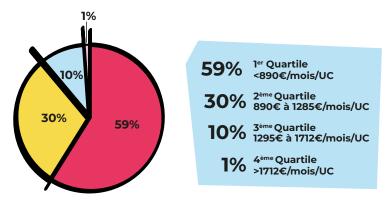
20% des ménages étaient hébergés auparavant en hôtel.

30% vivaient en centre d'hébergement, pour la plupart en collectif.

Ressources des locataires dans un contexte d'inflation et de crise énergétique

Pour mesurer les inégalités sociales et de ressources, on répartit la population française en catégories de ressources par quartiles (groupes de 25%). En 2023, 59% des locataires SNL appartenaient au premier quartile : cela signifie qu'ils disposaient d'un revenu inférieur à 890 € par unité de consommation.

L'inflation moyenne a été en 2023 de 4.9%, et le taux d'effort énergétique de certains ménages a subi une hausse importante. 42% des ménages composent avec un budget très modeste, dans la mesure où leur « reste à vivre » est de moins de 20€ par jour et par UC. Dans ce contexte, pas moins de 213 demandes d'aide financière ont été faites, et 37 ménages ont été orientés vers des associations d'aide alimentaire.



*UC = unité de consommation. Indice pour comparer les revenus des ménages : le 1^{er} adulte compte pour 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 UC et les enfants pour 0,3 UC.

Insertion et inégalité de genre

Le taux d'activité des locataires de SNL était de 42% en 2023 (68% en population générale selon les chiffres 2023 de l'Insee), dont 19% en emploi précaire. Pour les femmes locataires à SNL, l'insertion professionnelle est souvent problématique, dans la mesure où celle-ci dépend essentiellement du niveau de diplôme, et du nombre d'enfants mineurs à charge. Cette inégalité professionnelle - et donc

financière- engendre pour elles de multiples zones de risques et d'entraves, en ce qui concerne leur accès à la formation, aux soins, à la culture, aux loisirs et bien sûr au logement. Elle crée également un risque majeur pour certaines femmes, qui hésitent à se séparer d'un conjoint potentiellement violent par crainte des conséquences économiques et sociales.

LA SANTE ET LA CULTURE, DES PRIORITÉS

🛑 Le projet Bien chez soi, autour de la santé mentale

Un nombre important de ménages accompagnés sont concernés par des fragilités psychologiques ou troubles psychiques (à minima, 22% font état de souffrance psychique, 4% se disent concernés par des addictions, sans compter les problématiques liées au handicap): ces fragilités peuvent perturber leur capacité à s'intégrer dans et autour du logement, ainsi que leur accompagnement. Dans

le cadre du projet Bien chez soi, lancé en 2022 en partenariat avec l'association spécialisée Soutien insertion santé (SIS), en 2023 15 orientations ont été faites vers la psychologue qui est présente 2 jours par semaine à SNL: 6 d'entre elles ont abouti à une prise en charge par le droit commun. La psychologue peut aussi étayer les équipes salariées et les bénévoles sur les questions de santé mentale.

🛑 L'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances

SNL-Paris organise des activités permettant aux locataires d'exercer leur droit aux loisirs et à la culture.

En 2023, une dizaine de familles ont été accompagnées pour préparer un départ en vacances d'une semaine en juillet-août : cette préparation consiste à les informer des aides de la CAF mobilisables, et à les aider dans le choix de leur destination et de leur lieu de vacances. Les familles sont parties à Saint-Pair-sur-mer dans la Manche, Saint-Valéry-en-Caux en Seine maritime, et Montignac Lascaux en Dordogne. Il s'agit souvent pour elles de leur premier départ en vacances en famille en France, donc d'un moment

important, qui leur permet à la fois de souder des liens familiaux, parfois affectés le reste de l'année par un quotidien difficile, et de se reposer tout en découvrant un nouvel environnement.

Un groupe de bénévoles, appuyé par le pôle Vie associative, organise des activités et sorties culturelles pour les locataires : en 2023, elles ont concerné 237 personnes. 68 ménages ont participé à au moins une activité, soit 28% des ménages logés. Quelques exemples de sorties réalisées : Centre Georges Pompidou, Musée du Louvre, Cité de la musique, Aquarium de Paris, journée à la mer à Fort-Mahon (dans la Somme).



participant.es sorties culturelles été



participant.es sorties culturelles hors été



participant.es activité couture



10

familles accompagnées pour partir en vacances

Les permanences numériques, mises en place en 2022, ont été arrêtées en 2023, sur décision du Conseil d'administration, suite au double constat d'un manque de participation à ces permanences et de l'existence à Paris de structures proposant déjà ce type de services.



UNE GESTION LOCATIVE ADAPTÉE AUX BESOINS DES LOCATAIRES

Les parcours des ménages exigent une relation locative de proximité et personnalisée. Celle-ci doit permettre aux locataires de faire face à leurs responsabilités, tout en tenant compte, pour SNL, du temps nécessaire à l'apprentissage de la vie locative. Cette année 2023 a été marquée par la décision de réduire l'équipe à un chargé de gestion locative adaptée (GLA), grâce à l'optimisation des outils. Cela a impliqué une réorganisation afin de permettre la continuité de l'activité, notamment en établissant à l'attention des locataires des jours fixes pour le paiement du loyer en espèces et les rendez-vous (signatures de bail, convocations).-Cela a impliqué une réorganisation afin permettre la continuité de l'activité, notamment en établissant à l'attention des locataires des jours fixes pour le paiement du loyer en espèces et les rendez-vous (signatures de bail, convocations). Les locataires sont incité.es à privilégier le paiement

par virement et prélèvement, quand cela leur est

possible, notamment à compter de la 2ème année de présence chez SNL. Des tutoriels leur sont proposés à cet effet.

En 2023, les pertes sur impayés de loyers et charges des ménages restent très limitées : 1.5% du total des loyers et charges de l'année 2023 (contre 1.8% en moyenne sur les 3 dernières années), ceci grâce à un important dispositif de suivi. Enfin, l'anticipation de l'augmentation des charges d'énergie fin 2022 nous a amenés à augmenter les provisions début 2023, ce qui devrait éviter aux ménages de très importantes régularisations de charges cette année.

Loyer moyen 304.19 €/mois

(hors charge et avant aide au logement)

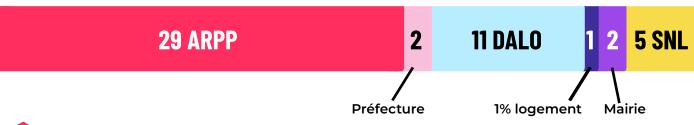


LE DÉFI DU RELOGEMENT



Les relogements

 ${f 50}$ relogements en 2023 (+45%) ont été rendus possibles par les différents dispositifs et acteurs



L'attente de relogement

L'attente de relogement est la réalité de nombreux locataires de SNL.

- 106 ménages sont prêts au relogement dans le parc social depuis en moyenne 1,6 années.
- 130 ménages sont reconnus PU DALO c'est-à-dire qu'elles sont reconnues comme prioritaires pour être logées dans le parc social - depuis en moyenne 3,7 années.

Il est essentiel de poursuivre notre plaidoyer, à la fois en faveur du relogement des ménages, mais aussi pour le maintien des financements de l'accompagnement social lié au logement, y compris pour les ménages dits « anciens » pour lesquels un accompagnement doit se poursuivre pour maintenir une dynamique dans l'attente de la proposition de relogement.

En tant que membre du CAU (Collectif des associations unies) SNL participe aux travaux du groupe de travail Accès au logement social de ce collectif (avec notamment le Secours Catholique, ATD Quart Monde, la Fondation Abbé Pierre,

Habitat et Humanisme, l'association DALO. Ce groupe de travail analyse les freins et difficultés d'accès des ménages à faibles ressources à des logements réellement abordables dans les grandes métropoles, dont celle du Grand Paris. En ce qui concerne la Ville de Paris, nous soulignons l'impact plutôt contreproductif de la cotation mise en œuvre depuis 2014, quant aux critères retenus sur le relogement des ménages en logement d'insertion : nous serons vigilants quant à l'impact potentiel sur les ménages SNL des nouvelles modalités de calcul de la cotation mises en place en 2024 à Paris.

🛑 La pension de famille Amsterdam

Les pensions de famille sont aujourd'hui un des axes majeurs de la politique du Logement d'Abord. Elles sont dédiées à des personnes isolées disposant de faibles ressources, en capacité de vivre seules dans leur logement, mais ayant besoin d'une présence soutenante et d'un collectif sécurisant.

Fruit d'un partenariat entre ICF Habitat, le propriétaire, et SNL-Paris, gestionnaire, et avec le soutien de nos partenaires (Etat, Ville de Paris, Région, Fondation Abbé Pierre, ...), la pension de famille Amsterdam, située aux abords de la gare Saint Lazare dans le 8ème arrondissement, a été mise en service le 23 novembre 2022 : elle est composée de 22 studios T1 et T1bis non meublés, d'une surface allant de 18m2 à 22m2, répartis sur six étages, insi que d'un bureau d'accueil, d'une grande salle commune et d'un salon donnant sur un petit espace extérieur.

Sur la base du projet social et du règlement intérieur élaborés en 2022, cette année a été consacrée à l'installation des locataires et au lancement du projet avec l'hôte coordinatrice - rejointe par une travailleuse sociale en fin d'année - et par le GLS constitué de 6 bénévoles. Un soutien social individuel est proposé aux habitant.es, de même qu'une dynamique collective.

Les 22 locataires ont emménagé fin 2022 - début 2023.



12 hommes et 10 femmes. Moyenne d'âge 54 ans

2 résidents ont repris une activité salariée, un autre a démarré une formation professionnelle et une personne alterne des périodes d'emploi et de non-emploi. Les habitant.es de la pension ont connu un parcours résidentiel et de vie fait d'incertitudes et de ruptures. De ce fait, beaucoup souffrent de troubles psychiques et d'une santé physique fragile. L'arrivée sur un lieu de vie stable et sécurisant entraine parfois une chute de l'état de santé général. Le fait de « se poser » peut laisser place à une fragilité psychique jusque-là contenue. Se retrouver dans un logement fermé peut aussi générer un mal-être. Une grande vigilance a donc été portée sur le sujet afin de proposer rapidement une prise en charge médicale de proximité appropriée et une approche par la réduction des risques pour soutenir les personnes concernées par des addictions.

Le mois de septembre a été endeuillé par le décès d'un résident des suites d'une longue maladie, un locataire qui était très isolé: SNL et l'association Les Enfants du canal ont porté les obsèques, auxquelles se sont rendus aussi d'autres locataires.

En 2023, 6 comités de résidents ont été organisés: ils ont pour fonction de transmettre des informations sur la vie de la pension, de discuter des règles et du fonctionnement, ainsi que de préparer les activités des semaines qui suivent. Le groupe local de solidarité se réunit régulièrement, et les bénévoles qui le composent consacrent un temps hebdomadaire à des activités visant à favoriser le lien, et à rompre l'isolement des locataires. Ainsi 15 activités - ateliers pâtisserie, sorties cinéma ont été organisées durant l'année. De nombreux temps conviviaux ont eu lieu, de l'inauguration de la pension de famille en avril 2023, à la participation à la Semaine des pensions de famille, puis lors de temps festifs de fin d'année.

Le projet social se consolidera en 2024 : soutenir le parcours individuel et la vie collective et citoyenne, réduction des risques, ouverture vers l'extérieur par la mise en lien avec des structures et d'autres associations.



TÉMOIGNER ET INTERPELLER

🔰 LE PLAIDOYER, UN « PILIER » DE SNL

Le témoignage et l'interpellation représentent les deux dimensions du plaidoyer, un des « piliers » de SNL. Témoigner consiste à exprimer ce qui se vit à SNL, à faire connaître les solutions d'insertion par le logement que l'association met en œuvre pour lutter contre la pauvreté et la précarité. Interpeller, c'est porter à la connaissance des élus, de l'Etat, des collectivités, et de la société civile, la position de SNL quant à l'impact de la politique du logement sur son action et ses publics, et proposer en regard des solutions.

UNE ANNÉE SOUS UNE DOUBLE MENACE LÉGISLATIVE

Les initiatives politiques et législatives impactant le logement durant l'année 2023 - ouverte en janvier par le projet de loi Kasbarian-Bergé, et clôturée par celui de la loi Immigration - ont suscité de fortes inquiétudes et réactions à SNL.

Le projet de loi Kasbarian-Bergé « visant à protéger les logements des occupations illicites » a instauré des mesures facilitant l'expulsion des locataires en difficulté de paiement.

SNL s'est mobilisé, de sa propre initiative et en lien avec le milieu associatif et le CAU (Collectif des associations unies), contre ce projet de loi, adopté définitivement le 27 juillet 2023 : par des courriers aux parlementaires ; par une forte participation au rassemblement devant le Sénat le 25 janvier et à la grande manifestation inter-associative du 28 janvier; par la signature le 7 juillet par SNL d'une contribution collective d'inconstitutionnalité portée par la FAP (Fondation Abbé Pierre), le DAL (Droit au logement), et le Syndicat de la magistrature.

Quant au projet de loi Immigration, adopté en premier lieu par le Sénat en novembre 2023, l'inquiétude de SNL et l'interpellation des députés s'est portée sur les dispositions prévoyant une condition de résidence de 5 ans pour le bénéfice des prestations sociales non contributives : allocations allocations logement, DALO, prestation handicap. L'application de cette condition affecterait 15% des ménages de SNL-Paris. L'article litigieux (Article 1er N) de la loi a été censuré par le Conseil constitutionnel le 25 janvier 2024. Mais nombre de mesures susceptibles de fragiliser et de compliquer la vie et les conditions de l'accompagnement de nos locataires y demeurent, malgré la forte mobilisation nationale contre celleci, à laquelle près de 80 membres de SNL ont répondu présents lors de la manifestation du 21 janvier 2024 au Trocadéro.

LES TEMPS FORTS EN 2023

Mars 2023

Le projet théâtre « Les 7 de la Cité », permettant de faire connaître SNL et de récolter des dons (pour un montant de 3555 €), a été porté par les GLS du 11ème

Intervention dans le Master 2 «Habitat et renouvellement urbain» de l'École d'urbanisme de Paris lors d'une journée thématique sur le mal-logement

Septembre 2023

6 GLS ont participé au forum des associations de leur arrondissement (11ème, 12ème, 13ème, 14ème, 15ème et 19ème)

21 Septembre 2023

Participation à la mobilisation « De l'urgence au logement, rien ne va plus! » faisant suite à l'annonce pendant l'été d'une réduction drastique des crédits dédiés à l'hébergement

15 au 17 Septembre 2023

Participation de SNL-Paris à la Fête de l'Humanité

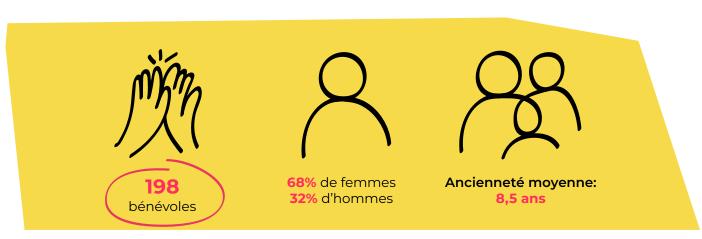
CRÉER DES LIENS

LA VIE ASSOCIATIVE

En 2023, près de 200 bénévoles font partie de SNL-Paris, et ont des missions très diverses: accompagnement de locataires dans leur arrondissement, entretien et bricolage dans les logements, tâches administratives au siège de l'association, organisation de sorties culturelles, accompagnement de locataires à partir en vacances... Les Groupes Locaux de Solidarité (GLS) qui rassemblent les bénévoles et locataires d'un ou de plusieurs arrondissements et sont coordonnés par un ou deux bénévoles, et se réunissent régulièrement.

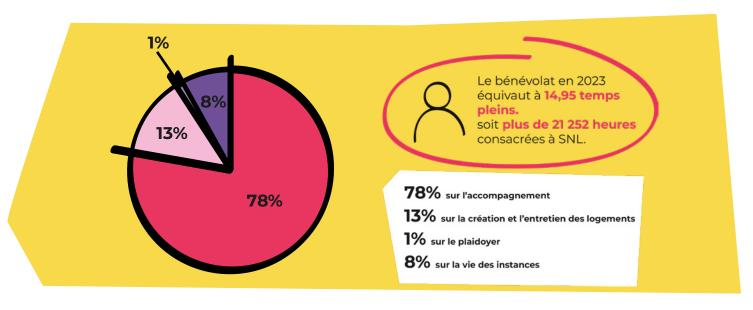
Le pôle Vie associative soutient les bénévoles sur différents sujets : dynamique des GLS et inter-GLS, recherche de nouveaux et nouvelles bénévoles, organisations de formations, coordination de projets, communication interne, organisation de rencontres trimestrielles des coordinateurs et coordinatrices des GLS.

Qui sont les bénévoles ?





Une mise à jour de la base de données bénévoles en activité a permis d'avoir une vision plus précise des besoins en bénévoles, et s'est accompagné d'une relance de la pratique de l'adhésion. Parallèlement, la recherche de bénévoles reste une priorité : des missions de bénévolat ont été créées sur la plate-forme Je veux aider, permettant de diversifier les canaux de recrutement. 70 personnes intéressées par le bénévolat à SNL-Paris ont été reçues en 2023, et 34 ont effectivement rejoint l'association dès 2023.



La dynamique des GLS





La formation des bénévoles

SNL-Paris accorde une grande importance à la formation des bénévoles. La formation d'accueil des nouveaux et nouvelles bénévoles, mutualisée avec le réseau SNL, se compose d'un webinaire d'accueil et d'une formation en présentiel d'un jour et demi, axée sur le cadre du bénévolat, avec un focus sur l'éthique dans l'accompagnement des locataires.

De plus, 4 formations thématiques ont eu lieu en 2023, auprès de 37 personnes, bénévoles et

Des rapprochements de GLS ont été effectués, afin de garder en dynamique des bénévoles appartenant à des GLS à l'effectif réduit, donnant lieu début 2024 à la fusion officielle de 3 GLS :

- · Les GLS 11ème Basfroi et 11ème Fontaine au roi
- · Les GLS 20^{ème} Gambetta et Ramponeau
- Le GLS du 17^{ème} a rejoint le GLS des 9^{ème} et 18^{ème}

Une centaine de membres de SNL-Paris ont participé à la fête des SNL le samedi 3 juin 2023 à Jambville dans les Yvelines, qui a rassemblé 1000 membres et partenaires des SNL.

locataires : un webinaire sur l'accès à la culture ; une formation spécifique pour les bénévoles et la salariée de la Pension de famille axée sur les spécificités du public résidant en pension de famille, et les différentes modalités de fonctionnement de celles-ci ; un webinaire d'introduction à la santé mentale ; le GLS du 19ème arrondissement a organisé un atelier sur les éco-gestes.



VIE DES INSTANCES ET REPRÉSENTATION EXTÉRIEURE

Le conseil d'administration

Le CA de SNL est composé de 14 membres, dont 1 (ex)locataire, et 7 membres du bureau. Il s'est réuni 8 fois dans l'année. Le bureau, plus proche de l'activité quotidienne, s'est réuni 16 fois dans l'année.

Les membres du conseil d'administration de SNL-Paris

Fabrice Antore, président, GLS 19ème

Laurent de Verdière, trésorier, administrateur au CA de SNL Union, GLS 15ème Blomet

Geneviève Sonneville, secrétaire, GLS 13ème

Sophie Dazord, vice-trésorière, GLS 13ème

Philippe Oberlin, vice-président, GLS 14ème

Pascal Lanier, membre du bureau, GLS 11ème Fontaine au Roi

Anne Virot, membre du bureau, GLS 19ème

Hélène d'Audiffret, GLS 9/18

Philippe Gourcerol, GLS 11ème Basfroi

François Meekel, administrateur au CA de SNL Union, GLS 11ème Basfroi

Farida Ouanes, membre de l'Amicale des locataires

Baudouin de Pontcharra, administrateur, Président de SNL Union

Olivier Racle, membre du GLS 9/18

Serge Thiry, administrateur au CA de SNL Prologues, GLS 10ème

Les observateurs.trices:

François Dumail. membre du GLS 13^{ème}

Pauline Laurent, membre du GLS 14ème

Rosine Cohu, membre du GLS 11ème Basfroi



Les groupes de travail

Le groupe de travail « Gouvernance », visant à améliorer la gouvernance associative et la vie démocratique, a proposé au CA un règlement intérieur, mis en place des indicateurs de suivi de l'activité et développé un Manuel de gouvernance, destiné aux personnes qui participent aux instances de SNL.

Les 4 commissions thématiques de travail -Logement, Accompagnement, Vie associative et Situations complexes d'accompagnement -, mises en place en 2022 et composées de bénévoles, salariés et locataires ont poursuivi leurs travaux. La commission Logement a par exemple mis à jour le carnet d'entretien du logement à destination des locataires, et travaillé sur la mise en place d'une refacturation aux locataires de certains coûts d'entretien dans un but pédagogique et économique. La commission Situations complexes d'accompagnement a travaillé à la refonte d'une note de position sur les refus de proposition de relogement. La commission Accompagnement, en lien avec la commission Vie associative, a travaillé à la mise à jour de la fiche Missions du bénévole accompagnateur.

La représentation extérieure et dans les instances liées au logement et à la solidarité

Plusieurs membres du CA ont représenté SNL-Paris dans les instances et commissions thématiques de SNL Union et SNL-Prologues.

Par ailleurs, SNL-Paris est représentée dans plusieurs instances par des bénévoles ou salariées et à l'occasion de projets de création de logements, dans la presse ou auprès d'autres associations, notamment :

PDLAHLPD (plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées) : Maude Feral

Comed Paris (commission de médiation du DALO, instruit les recours) : Odile Pécout

Comité de veille associatif DALO 75 : Odile Pécout, François Meekel, Elsa Lauga-Mouledous

Conseil d'administration du Collectif Les Morts de la rue : Stéphanie Morel

🗘 L'ÉQUIPE SALARIÉE ET LES BÉNÉVOLES AU SIÈGE

En 2023, l'équipe salariée était composée de 18 salarié.es, avec de nombreux mouvements et réorganisations, et dirigée par Maude Feral, sa déléguée générale.

- Le pôle Finances / gestion locative adaptée est composé de Céline Lefèvre, responsable du pôle, Hamou Ait, comptable et Hugo Rain Mesnil qui assure seul les missions de la Gestion locative adaptée, depuis le départ de Clara Marcou courant 2023 : un travail d'automatisation de certaines tâches a permis de réduire le temps de travail nécessaire sur ce pôle.
- Le pôle Patrimoine, réunissant les missions de production, d'entretien et de gestion des logements, est composé de : Lisadie Dutillieux, arrivée en avril 2023, qui coordonne le pôle et assure la mission de production de nouveaux logements et de réhabilitation du parc existant ; de Maya Gauvreau, qui a rejoint SNL en septembre 2023 en tant que chargée de gestion du patrimoine ; de Véronique Ruiz, chargée de l'entretien du patrimoine, et de Didier Ramael, chargé de maintenance. Le pôle accueille Jeannine Turlan, en mécénat de compétence.
- Le pôle social, sous la responsabilité d'Odile Pécout, a connu de nombreux changements : Lise Mathieu, Christophe Blanpied et Laura Eugène ont quitté leurs fonctions. Malika Boutahra est partie à la retraite. Isabelle Prod'homme, Régis Poaty et Sophia Dahem ont été recrutés pour prendre leur suite. Deux postes étaient toujours vacants fin 2023. A la pension de famille Amsterdam, Clémentine Cholet, travailleuse sociale, a rejoint en novembre 2023 Julie Merle, hôte de la pension.
- Au pôle Vie associative, nous avons accueilli début 2023, Elsa Lauga Moulédous sur le poste de responsable. Clarysse Poiret, chargée de développement de la vie associative a quitté ses fonctions fin 2023. Maud Lebouc Février a pris le relais en janvier 2024.

Des bénévoles ont participé activement à l'activité du siège, en particulier sur : interlocution avec les syndics et représentation de SNL-Paris aux assemblées générales de copropriété, soutien à la maîtrise d'ouvrage et à la gestion immobilière sur des aspects techniques et administratifs, appui administratif et d'envoi de courrier sur différents sujets (quittancement, courrier aux donateurs, commandes ...).



LE MOUVEMENT SNL

SNL-PROLOGUES, COOPÉRATIVE FONCIÈRE SOLIDAIRE

Un outil commun, au service des projets associatifs :

Parce que le Logement d'abord, c'est d'abord des logements, la coopérative foncière solidaire, SNL-Prologues, porte l'immobilier SNL soit 1208 logements détenus fin 2023.

Son capital de 62 M€ est détenu par les associations SNL et des associations partenaires, des particuliers, et des investisseurs institutionnels. Les associations détiennent 65% au moins des droits de vote et les associations SNL sont majoritaires au conseil d'administration.

SNL-Prologues est une foncière agréée, encadrée et labellisée par les pouvoirs publics (« maîtrise d'ouvrage d'insertion », « entreprise solidaire d'utilité sociale », « foncière solidaire »).

La foncière porte avec SNL-Union une attention particulière à la pression sur le modèle économique des associations SNL. Notre mobilisation a permis l'obtention en 2023 d'une convention AVDL (Accompagnement vers et dans le logement) permettant de sécuriser en 2024 le financement de 8 postes de travailleurs sociaux (dont 4 nouveaux) répartis sur les différentes associations départementales SNL. Ce nombre doit évoluer avec les mises en service de logements PLAI adaptés et être porté à 12 postes en 2028.La foncière SNL-Prologues porte la convention et reverse les fonds à l'euro près aux associations SNL concernées.

🛑 Le soutien au projet SNL, c'est aussi l'épargne citoyenne solidaire.

Depuis 2020 SNL-Prologues mobilise spécialement les particuliers qui souhaitent donner du sens à leur épargne, leur démarche d'investissement solidaire étant soutenue par une déduction fiscale. La mobilisation collective et la plateforme web <u>investirsolidaire.fr</u> ont permis de confirmer depuis 4 ans cette dynamique qui doit désormais pleinement s'intégrer dans la collecte de soutiens au projet SNL.

SNL UNION, FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS SNL

En tant que structure fédérative, SNL Union représente le mouvement et impulse des lignes d'actions communes pour « mieux faire ensemble ».

2023 marque symboliquement les 35 ans d'existence de Solidarités Nouvelles pour le Logement avec plus de 14 000 personnes accueillies et relogées depuis sa création.

Tout au long de l'année, la fédération s'est attachée à promouvoir le collectif : au travers de communications thématiques pour mettre en valeur la richesse de son modèle, d'une offre de formations à destination des bénévoles, toujours plus étoffée, ou encore par le biais d'un accompagnement stratégique et opérationnel sur ses territoires en développement.

Promouvoir le collectif, c'est aussi la fête du 3 juin qui a rassemblé, au centre d'activités de Jambeville

plus de 1 000 personnes dans un cadre festif. Locataires, salariés et bénévoles se sont ainsi réunis pour partager les réussites de SNL et mener une réflexion prospective quant à son avenir.

La dynamique portée en 2023 a permis, enfin, de concrétiser deux chantiers d'envergure : la refonte de l'identité visuelle du mouvement, pour réaffirmer ses valeurs, ainsi que le lancement d'une réflexion approfondie sur son modèle économique. Au travers des différents métiers, la volonté d'être et faire ensemble mais aussi celle de porter haut et fort le modèle SNL, ont particulièrement été prégnantes au cours de l'année écoulée.

En 2024, SNL Union poursuivra le développement de son projet associatif en appui aux associations SNL départementales avec pour objectif, de se donner les moyens, collectivement, de faire reculer le mal-logement.

RAPPORT FINANCIER

Cette année 2023 est tout d'abord la première année d'exercice sur 12 mois de la pension de familles.

Dans le prolongement de 2022, cette année est ensuite marquée par la poursuite de la reprise des dons cumulés des projets réfugiés pour acquérir et réhabiliter des logements d'insertion (112.8 k€). Il est proposé dans le cadre des résolutions de cette AG que ces fonds soient destinés au financement de l'acquisition/ réhabilitation d'un ensemble de 5 logements situés rue du Dr Laurent dans le 13e arrondissement de Paris. Cette année est également marquée par le remboursement par SNL Union à SNL Paris de 50% du produit de la vente de logements situés rue de Meaux dans le 19e arrondissement de Paris (112.1 k€).

L'exploitation 2023 quant à elle, une fois ces fonds attribués à des projets liés à la création de logements, est déficitaire de 169.8 k€. Nous proposons pour la première année depuis la création de SNL Paris d'affecter les dons non-affectés et la revalorisation du legs au financement de l'exploitation pour 139.1 k€.



Au total sur 2023, SNL-Paris dégage un résultat de 224.1 k€ en incluant les dons et autres ressources à affecter et un résultat déficitaire de 30.6 k€ après affectation des dons et autres ressources. Les principales évolutions de nos charges et de nos produits sont les suivantes :

Nos produits

- Les loyers augmentent de 17%, en lien avec la pension de familles et la variation des ETP logements (hors Louez solidaires), à la hausse.
- Les subventions d'exploitation augmentent de 22% par rapport à 2022 : les subventions liées à la pension de familles et au projet « Bien chez soi » avaient démarré fin 2022 et sont à taux plein en 2023.
- Les dons et legs baissent de 15% : nous n'avons pas été destinataires de legs en 2023 ; les dons liés aux projets réfugiés sont en diminution, conformément à la durée de vie des projets.
- Les produits financiers sont en forte hausse : ils sont le résultat d'une politique de placement de notre trésorerie sur des dépôts à terme sans risques dans des établissements bancaires qui respectent l'homme et l'environnement.

Nos charges

- Les autres achats et charges externes sont en hausse de 146.1 k€ (10%) en lien avec, principalement : la première année d'exploitation de la pension de famille (+102.1 k€), les travaux réalisés dans la salle Basfroi et au siège (+13.9 k€), les prestations de services pour les états des lieux jusqu'alors réalisés en interne (+13.9 k€), la mission de sourcing pour recruter notre nouvelle DG (+4.6 k€).
- Les impôts et taxes augmentent de 17% du fait de l'augmentation des taxes foncières à Paris.
- Les charges de personnel baissent de 6% ce qui est uniquement dû à la variation des provisions pour congés payés, CET et heures complémentaires. Les salaires bruts et les charges sociales augmentent légèrement en lien avec l'effectif.



Le montant total de la générosité du public s'établit à 194.3 k€ contre 227.3 k€ en 2022 dont :

- 138 k€ de dons non affectés contre 132.8 k€ en 2022
- 0.7 k€ de revalorisation du legs de 24.6 k€ de 2022
- · 0.3 k€ d'abandon de frais par les bénévoles (même montant en 2022)
- · 2.4 k€ de mécénat contre 5.5 k€ en 2022
- 52.7 k€ de dons affectés aux projets réfugiés contre 62.3 k€ en 2022 (désormais les dons collectés sont principalement à destination du financement de la création de logements, et non plus à destination du financement du surcoût des loyers au prix du marché).
- · Un don de 1.7 k€ dédié à l'investissement avait également été réalisé en 2022 et non renouvelé en 2023



Le total du bilan de SNL-Paris au 31/12/2023 s'établit à 7 406.5 k€, soit une hausse de 0.32% par rapport à 2022.

À l'actif, on note que :

- Les immobilisations financières (titres Prologues détenus par SNL Paris) progressent de 383.3 k€ en raison de la poursuite de notre activité de création de logements
- Les créances sont en baisse de 431.1 k€ du fait de la baisse du solde du compte courant dû par SNL Union à SNL-Paris au 31.12.
- Les disponibilités sont en très légère hausse de 13.3 k€ au 31.12

Au passif, on note que:

- · Les fonds propres sont en augmentation de 223.6 k€, soit le résultat net de l'exercice 2023
- Les fonds dédiés sont en baisse de 129.6 k€ en lien avec la reprise des dons cumulés des projets réfugiés pour l'acquisition/ réhabilitation de logements
- Les dettes sont en baisse de 33.4 k€ (principalement en lien avec le remboursement d'emprunts à des tiers, la baisse du solde dû à Prologues et la baisse des dettes fiscales et sociales)



PROPOSITION DE RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT 2023

Affectation de la collecte de dons libres et des abandons de frais des bénévoles pour 138 430.39€ Nous avons décidé d'utiliser la totalité des dons de l'exercice au financement de l'exploitation.

Affectation de la revalorisation d'un legs pour 747.75€

Nous proposons d'affecter le montant de la revalorisation du legs affecté à l'exploitation 2022, au financement de l'exploitation

Financement des parts Prologues 2023 de 383 091.92€

- · Fonds dédiés 2023 : reprise de 112 856.13€ (« projets réfugiés » pour acquisition/ réhabilitation de logements)
- Dons « projets réfugiés » 2023 : 29 696.31€
- · Le solde sera financé par les réserves diverses pour 240 539.48€

Synthèse de l'affectation du résultat comptable excédentaire de 224 081.76€ en regard des affectations décidées ci-avant :

- Réserves d'acquisition pour financer les parts Prologues (dons affectés et utilisés sur l'exercice):
 142 552.44€
- Réserve diverse : produit de cession de la vente de la rue de Meaux (contribution financière non utilisée sur l'exercice) : 112 170.27€
- · Report à nouveau (déficit d'exploitation) : 30 640.95€

COMPTE DE RÉSULTAT 2023

En milliers d'euros	Réalisé	Réalisé	Variation réalisée	
	2023	2022	en k€	en %
Vente de prestations de services	1 410	1 281	129	+10%
dont loyers des usagers	1 011	868	143	+17%
dont refacturation de charges locatives	299	281	17	+6%
dont prestation de services	96	117	-21	-18%
dont autres pdts d'activités annexes	5	10	-5	-51%
Conours publics et subventions d'exploitation	1 158	950	208	+22%
Ressources liées à la générosité du public	194	227	-33	-15%
dont Dons manuels	191	197	-6	-3%
dont Mécénats	2	6	-3	-56%
dont Legs, donations et assurances vie	1	25	-24	-97%
Contributions financières	246	880	-634	-72%
Reprises sur amort, deprec, provisions et tdc	126	145	-19	-13%
Utilisation des fonds dédiés	136	169	-33	-20%
Total Produits d'exploitation	3 271	3 654	-382	-10%
Autres achats et charges externes	1684	1 538	146	+10%
Impôts et taxes	130	111	18	+17%
Coût du personnel (salaires + charges)	1 054	1 123	-69	-6%
Dotations aux amortissements	64	56	8	+14%
Dotations aux provisions	74	56	18	+32%
Report en fonds dédiés	6	78	-72	-92%
Autres charges d'exploitation	77	59	18	+31%
Total Charges d'exploitation	3 083	3 063	20	1%
Résultat d'exploitation	188	591	-403	-68%
Résultat financier	16	2	13	+539%
Résultat exceptionnel	24	33	-9	-28%
I.S.	-3	-0	-3	+993%
Excédent ou déficit	224	625	-401	-64%

Contributions volontaires en nature	708	605	103	17%
Prestations en nature	171	104	67	+64%
Bénévolat	537	501	36	+7%
Charges des contributions volontaires en nature	708	605	103	17%
Mise à disposition gratuite de biens	61		61	n.a.
Prestations en nature	110	104	6	+6%
Bénévolat	537	501	36	+7%



- ···· · · ·	31 déc	31 déc	Variation réalisée	
n milliers d'euros	2023	2022	en k€	en %
mmobilisations incorporelles	185	185	GII KC	GII /o
mmobilisations corporelles	1 026	1045	-18.4	-2%
Terrains	288	288	-10.4	
				-
Constructions	698	722	-24.3	-3%
Installation stechniques, matériels et outillages indus	12	13	-1.5	-11%
Autres	29	21	7.5	+35%
Immobilisations financières	4 162	3 764	397.8	+11%
Participations	4 020	3 637	383.3	+11%
Créances ratt à des participations				
Autres	142	127	14.5	+11%
Total Actif immobilisé	5 374	4 994	379.4	+8%
Stocks	3		2.7	
Créances	708	1 139	-431.1	-38%
Usagers	78	93	-14.3	-15%
Autres	629	1046	-416.8	-40%
Disponibilités	1 247	1234	13.3	+1%
Total Actif circulant	1 958	2 373	-415.1	-17 %
Charges constatées d'avance	75	16	59.5	+372%
Total ACTIF	7 407	7 383	23.7	+0.32%
Fonds associatifs sans droits de reprise				
Réserves pour projets de l'entité	5 649	4 821	828.1	+17%
Report à nouveau	-21	182	-202.7	-111%
Excédent ou déficit de l exercice	224	625	-401.3	-64%
Situation nette (sous-total)	5 852	5 628	224.1	+4%
Subventions d'investissement		1	-0.5	-100%
Fonds propres	5 852	5 629	223.6	+4%
Famila wan antic at diddii.	34	167	-129.6	70 0/
Fonds reportés et dédiés	34	164	-129.0 -	-79%
Provisions	350	352	-1.8	-1%
Emprunts et dettes aupres des ét. de crédit				
Emprunts et dettes fin diverses	770	883	-112.8	-13%
Dettes fournisseurs	182	83	99.0	+120%
Dettes fiscales et sociales	187	213	-26.3	-12%
Autres dettes	7	1	6.6	+1 066%
Dettes	1 146	1 180	-33.4	-3%
Produits constatés d'avance	23	58	-35.0	-60%
Total PASSIF	7 407	7 383	23.7	+ 0 %

RAPPORT D'ORIENTATION

Les événements internationaux et nationaux de l'année 2024 ne sont pas favorables, nous devons rester vigilant.es et mobilisé.es. Le rapport d'activité met en évidence l'impact de notre action et la nécessité de la poursuivre. Nous savons que nous pourrons compter sur l'investissement et l'engagement des salarié.es et des bénévoles pour faire face.

Les élections européennes seront l'occasion de témoigner auprès des élu.es de la nécessité d'une politique sociale. Nous poursuivrons notre plaidoyer, insistant sur les mesures à prendre en faveur du relogement des ménages, mais aussi sur le maintien des financements de l'accompagnement social lié au logement.

Nous alerterons aussi les pouvoirs publics sur la nécessité de nous soutenir pour l'entretien et la remise en état de nos logements. Nous poursuivrons notre politique de réhabilitation thermique des logements, engagée depuis plusieurs années, pour éviter les situations de précarité énergétique et dans le cadre de notre démarche de développement durable. Une réflexion sera menée en 2024 à SNL-Paris pour la restructuration du groupe de bénévoles « référents entretien », pour l'entretien et la réhabilitation des logements afin de mieux coordonner nos actions.

La nouvelle cotation (le classement des locataires en fonction de leur situation pour leur attribuer un logement) mise en place en 2024 suscite beaucoup d'espoir pour pouvoir reloger les locataires de SNL-Paris. Depuis plusieurs années nous avons interpellé la Ville de Paris qui nous a écoutés pour modifier la cotation des demandeurs de logement. Nous ferons un premier bilan en 2025.

Pour créer des logements PLAI à Paris nous devons redoubler d'imagination et mettre en place tous les moyens possibles. Avec SNL Union et SNL-Prologues des groupes de travail sont mis en place pour pouvoir poursuivre la création de logements dans le diffus et proposer d'autres alternatives pour créer des logements PLAI.

Les premiers « ateliers entretien » dans l'appartement pédagogique ont commencé avec succès. Ils ont pour objectif de familiariser les locataires à l'entretien de logements (plomberie, électricité et petit entretien). Ces ateliers sont un axe fort de l'accompagnement de locataires, nous les développerons et proposerons des ateliers ayant pour objet la cuisine, l'hygiène...

L'accompagnement social des locataires qui fait la force de notre action est en sous-effectif, aussi nous continuerons le recrutement de travailleurs sociaux. Il est essentiel que les travailleurs sociaux travaillent dans de bonnes conditions.

Grace à l'investissement de toutes et tous, nous menons à bien nos trois piliers de l'association : la création de logements, l'accompagnement, le plaidoyer. Le conseil d'administration remercie les salarié.es, les bénévoles et tous les partenaires qui agissent avec nous pour lutter contre le mal logement.

MERCI À NOS SOUTIENS ET PARTENAIRES

Outre l'ensemble de ses membres, ses bénévoles, ses 606 donateurs et donatrices et ses propriétaires solidaires, SNL-Paris remercie ses principaux partenaires :

État et collectivités territoriales :

Ville de Paris (cabinets politiques et administrations en charge des affaires sociales et du logement)

DRIHL (Direction régionale et interdépartementale à l'hébergement et au logement)

ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat).

Mairies d'arrondissement

Conseil régional d'Île-de-France (vice-présidences en charge du Logement et des Affaires sociales)

SIAO Paris (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation)

Entreprises:

BNP Paribas

Crédit Coopératif

Eau de Paris

RAISE

REI

TESKIAL

Associations et fondations :

ALI - Acteurs du logement d'insertion (Soliha, UNAFO, FAPIL)

CAU - Collectif des associations unies

Comité de la Charte - Don en confiance

Dyna'MO

FAP - Fondation Abbé Pierre, en particulier l'Espace solidarité habitat de Paris et SOLIFAP

FAPIL - Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le Logement,

FAS - Fédération des acteurs de la solidarité - Île-de-France

Le Fond de dotation Qualitel

Fondation de France

Fondation SOMFY (les Petites Pierres)

France Bénévolat Paris

La Mie de Pain

Les Morts de la rue

PPV - Pacte du pouvoir de vivre

Revivre

Secours catholique

Service Insertion Santé

Tous bénévoles

URIOPSS - Union régionale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux

Wake Up Café

Les bailleurs sociaux et collecteurs du 1%, dont en particulier :

Action logement services

ICF La Sablière

Autres partenaires:

Les Collectifs d'accueil réfugiés de Saint-Merri, du 13ème ouest et du 14ème



A cette liste s'ajoutent tous les acteurs avec qui SNL-Paris travaille au quotidien, localement ou à l'échelle de Paris, notamment dans l'accompagnement des locataires, et surtout chacune des associations SNL départementales, SNL Union, SNL-Prologues et le Fonds de dotation SNL.



173, avenue Jean Jaurès – 75019 Paris contact@snl-paris.org www.solidarites-nouvelles-logement.org